



Les 7 Sciences Po du réseau

EXAMEN COMMUN D'ENTREE EN PREMIERE ANNEE

EPREUVE D'HISTOIRE

SAMEDI 23 AVRIL 2022

14h00 à 17h00

(durée conseillée : 2h00)

coeff. 3

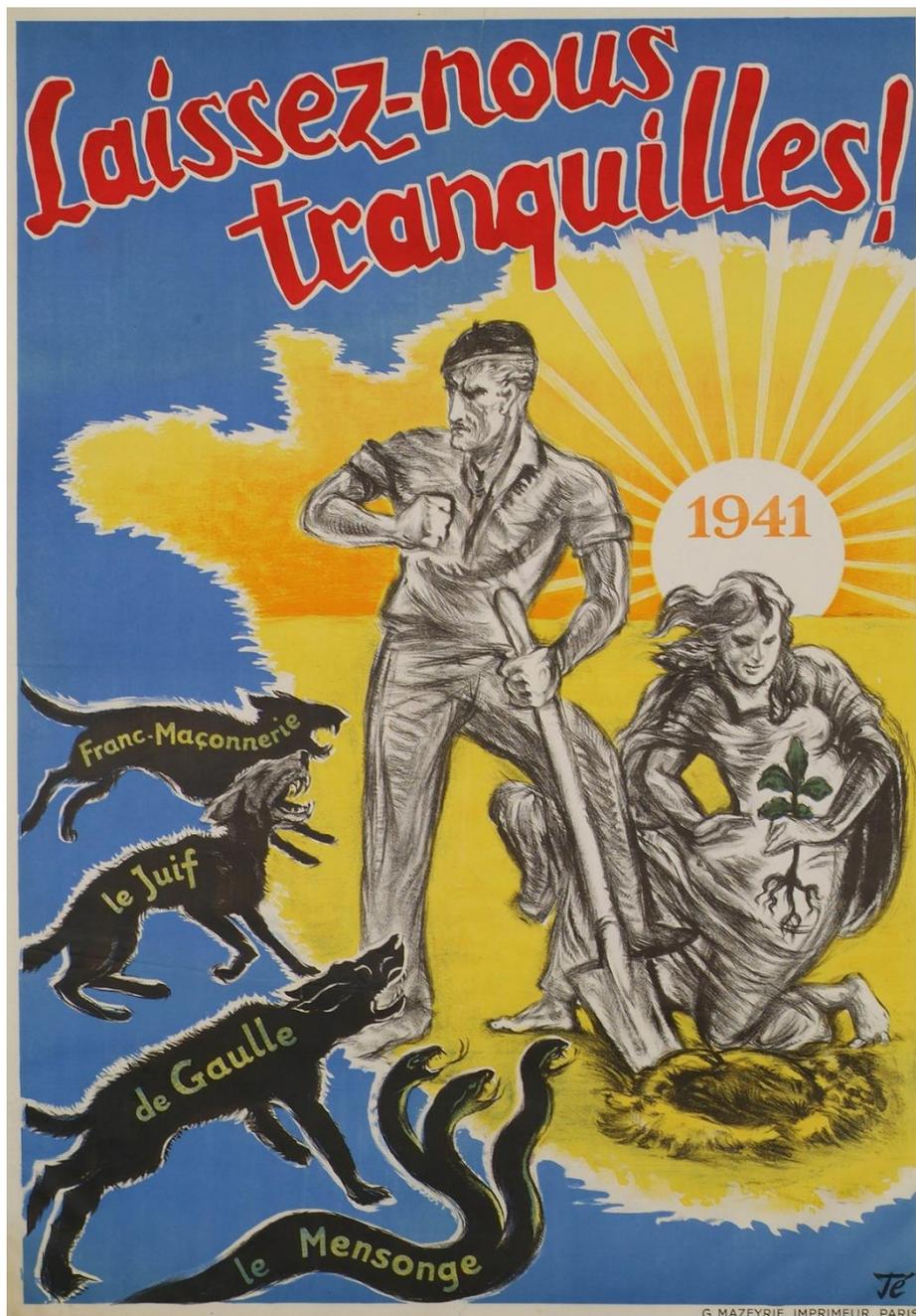
Ce sujet est composé de 3 pages

[Aucun document autorisé]

A partir de vos connaissances et de l'analyse des deux documents suivants, vous présenterez la politique de l'État français durant la Seconde Guerre mondiale.

DOCUMENT 1 :

« Laissez-nous tranquilles » Affiche de Vichy 1941, Paris Musée de l'Armée



DOCUMENT 2 :

Philippe Pétain devant la Haute Cour de Justice, 23 juillet 1945 (extraits)

J'ai passé ma vie au service de la France. Aujourd'hui, âgé de près 90 ans, jeté en prison, je veux continuer à la servir, en m'adressant à elle une fois encore. Qu'elle se souvienne ! J'ai mené ses armées à la victoire en 1918. Puis, alors que j'avais mérité le repos, je n'ai cessé de me consacrer à elle. J'ai répondu à tous ses appels, quels que fussent mon âge et ma fatigue. Le jour le plus tragique de son Histoire, c'est encore vers moi qu'elle s'est tournée. (...)

Lorsque j'ai demandé l'armistice, d'accord avec nos chefs militaires, j'ai rempli un acte nécessaire et sauveur. (...)

De ce pouvoir, j'ai usé comme d'un bouclier pour protéger le peuple français. Pour lui, je suis allé jusqu'à sacrifier à mon prestige. Je suis demeuré à la tête d'un pays sous l'occupation.

Voudra-t-on comprendre la difficulté de gouverner dans de telles conditions ? Chaque jour, un poignard sur la gorge, j'ai lutté contre les exigences de l'ennemi. L'Histoire dira tout ce que je vous ai évité, quand mes adversaires ne pensent qu'à me reprocher l'inévitable.

L'occupation m'obligeait à ménager l'ennemi, mais je ne le ménageais que pour vous ménager vous-mêmes, en attendant que le territoire soit libéré. (...)

Au contraire, pendant quatre années, par mon action, j'ai maintenu la France, j'ai assuré aux Français la vie et le pain, j'ai assuré à nos prisonniers le soutien de la Nation. (...)

Pendant que le Général De Gaulle, hors de nos frontières, poursuivait la lutte, j'ai préparé les voies de la libération, en conservant une France douloureuse mais vivante. (...)

C'est l'ennemi seul qui, par sa présence sur notre sol envahi, a porté atteinte à nos libertés et s'opposait à notre volonté de relèvement.

J'ai réalisé, pourtant, des institutions nouvelles ; la Constitution que j'avais reçu mandat de présenter était prête, mais je ne pouvais la promulguer.

Malgré d'immenses difficultés, aucun pouvoir n'a, plus que le mien, honoré la famille et, pour empêcher la lutte des classes, cherché à garantir les conditions du travail à l'usine et à la terre. (...)

A votre jugement répondront celui de Dieu et celui de la postérité. Ils suffiront à ma conscience et à ma mémoire.

Je m'en remets à la France ! »